



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Systèmes informatiques et logiciels
pour la santé

de l'Université d'Artois

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université d'Artois

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Systèmes informatiques et logiciels pour la santé

Secteur professionnel : SP6-Communication et information

Dénomination nationale : SP6-6 Systèmes informatiques et logiciels

Demande n° S3LP150007748

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institut universitaire de technologie (IUT) de Lens.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La formation a ouvert en septembre 2010 à l'IUT de Lens en formation initiale et continue avec le concours d'enseignants de la faculté des sciences Jean Perrin et de celle des sciences appliquées de Béthune. La spécialité vise à former des informaticiens compétents en systèmes d'information et réseaux avec une spécialité *Santé* pouvant exercer soit dans des Sociétés de services en ingénierie informatique (SSII) soit dans des centres de soins. La formation veut s'appuyer sur la reconversion de l'industrie régionale vers le tertiaire et les besoins en informatique dans les établissements de santé qui doivent se réorganiser et s'adapter aux nouvelles technologies.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La spécialité paraît être une bonne idée car ce type de formation est rare et devrait vraisemblablement répondre à un besoin, même s'il n'est pour le moment pas possible de le vérifier par manque de recul. Cette orientation « santé » pour l'informatique est unique au niveau régional et presque aussi au niveau national (il y a des licences professionnelles *Statistique et informatique pour la santé* qui ont quelques points communs).

Il y a quatre autres LP SIL dans la région Nord-Pas de Calais (*Informatique de gestion, Internet/intranet, sécurité, défense et anti-intrusion*). La concurrence avec ces formations existe sans doute au niveau du recrutement des étudiants mais beaucoup moins au niveau des débouchés professionnels.

Le tableau des unités d'enseignement (UE) et disciplines est très peu commenté et les titres de celles-ci ne sont pas toujours très explicites. Ainsi, il y a quatre enseignements avec le libellé *Applications aux réseaux en santé, outils de communication dans le domaine de la santé*. Le Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI) est-il inclus dans *Système d'information de gestion* ? Quel est le contenu de *Logistique de santé* ? Quand on rapproche la qualité des intervenants, notamment des professionnels, des disciplines enseignées, on peut se demander si la spécificité des besoins du secteur de la santé est bien prise en compte, surtout dans les aspects informatiques qui sont le cœur de métier des diplômés. Ainsi, dans l'UE *Administration des réseaux*, il n'apparaît aucun professionnel identifiable comme exerçant en santé (mais deux ingénieurs de l'université et un auto-entrepreneur) et dans l'UE *Système d'information de gestion de santé*, un seul pour 15 heures d'enseignement seulement. L'UE 1 *Organisation et communication dans le milieu médical* fait une place plus importante à la santé (mais l'importance indéniable et souvent oubliée du droit et de l'éthique justifie-t-elle pour autant 40 heures ?). La durée du stage (12 semaines) est jugée trop courte par les entreprises et il est facile d'y remédier.

La formation est trop récente pour permettre d'observer l'insertion professionnelle : enquête sur la première promotion de dix étudiants avec sept réponses. Un point très satisfaisant est qu'il n'y a aucune poursuite d'études parmi les sept réponses. Néanmoins, le peu de données disponibles n'est pas détaillé. Il est impossible de savoir si au moins un des étudiants s'est inséré dans le secteur de la santé.

Les professionnels assurent une part tout-à-fait respectable de l'ensemble des enseignements (46 %), mais ceci doit être nuancé par leur peu de place en informatique (cf. plus haut). Ceci est relevé comme un point faible par le responsable de la formation pour l'UE *Systèmes d'information* mais c'est aussi le cas pour l'UE *Administration des réseaux*. Les partenariats cités sont assez peu nombreux et très locaux. L'originalité de la formation pourrait lui permettre d'étendre son rayon géographique. Au niveau régional, l'Agence Régionale de Santé n'est pas citée alors qu'elle semble être un interlocuteur potentiel.

La répartition des enseignements entre l'IUT et l'université (1/4 chacun) et les professionnels (près de 50 %) constitue un bon équilibre. Les réunions plénières comme thématiques montrent un pilotage consciencieux de la formation. Le dossier n'est cependant pas clair sur le processus de recrutement des étudiants. On sait seulement que les inscrits représentent 32 % des candidats. Les autres ont-ils été refusés ou ont-ils refusé de venir ? Il est donc difficile de juger de l'attractivité de la formation. Le recrutement de Diplômés universitaires de technologies (DUT) est jusqu'ici limité à la spécialité *Informatique*, plus varié pour les diplômés d'un Brevet de technicien supérieur (BTS) (4 spécialités *Informatiques*). Il n'est pas montré que la formation cherche à s'ouvrir au-delà (autres DUT par exemple). Le recrutement en L2 est rare. Les critères de recrutement ne sont pas très explicites. Le processus de mise à niveau pour s'adapter à des publics variés est cité comme possible ou éventuel mais il n'est pas clair qu'une mise à niveau soit réellement effectuée, notamment pour aplanir l'hétérogénéité DUT-BTS. Sur les 53 étudiants inscrits au cours des trois premières années, 36 % ont un DUT *Informatique*, 57 % un BTS et 4 % viennent de L2. Les taux de réussite des deux premières années sont très bons : 100 % et 95 %.

En conclusion, il s'agit d'une « jeune » formation qui doit « trouver » ses marques et conforter, comme elle l'indique, son aspect professionnalisant dans le domaine de la santé. Les projets exposés dans le dossier vont bien dans ce sens : jeu d'entreprise, projets tuteurés, plus de séminaires et visites d'entreprises, renforcement des partenariats...

● Points forts :

- Il n'y a aucune poursuite d'études observée sur la première promotion (seule disponible).
- Un taux de réussite voisin de 100 %.
- Un bon pilotage de la formation.
- Une collaboration équilibrée IUT – Université.

● Points faibles :

- Les professionnels en systèmes d'information et réseaux exerçant dans le secteur de la santé sont presque absents de la formation.
- La durée du stage jugée trop courte par les entreprises.
- L'insuffisance de la qualité du dossier.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de se rapprocher des professionnels du secteur santé pour bien prendre en compte leurs besoins dans les contenus de formation. On pourrait également augmenter la contribution des professionnels de la santé dans les UE concernant les réseaux et les systèmes d'information et de porter la durée du stage à au moins 15 ou 16 semaines.

On pourrait également suivre le devenir des diplômés de façon plus détaillée et chercher à améliorer la qualité du prochain dossier d'évaluation, et pour mieux se rendre compte de l'adéquation entre la formation, les métiers visés et ceux finalement occupés.

L'effectif 2012/2013 (20 étudiants) est en diminution par rapport à celui de 2011/2012 (23), ce qui laisse supposer que la capacité d'accueil n'est pas atteinte. Si cette tendance est confirmée en 2013/2014, on pourrait songer à développer la formation continue et l'alternance.



Observations de l'établissement

Les rapports qui n'appellent pas d'observation :

Licences professionnelles
S3LP150007742
* S3LP150007743
S3LP150007744
S3LP150007745
S3LP150007746
S3LP150007747
S3LP150007748
S3LP150007749
S3LP150007750
S3LP150007751
S3LP150007752
S3LP150007753
S3LP150007754
S3LP150007755
S3LP150007756
S3LP150007757
S3LP150007758
S3LP150007759
S3LP150007760
S3LP150007761
S3LP150007762
S3LP150007763
S3LP150007764*
S3LP150007765
S3LP150007766
S3LP150007767
S3LP150007768
S3LP150007769

* erreurs factuelles relevées et envoyées précédemment

Le Président

 FRANCIS MARÉCHAL
 PRÉSIDENT
 DES
 UNIVERSITÉS
 D'ARTOIS
 LENS
 LIÉVIN
 DOUAI